

Délai d'inscription

Le nombre de participants est limité. La date d'enregistrement des inscriptions fait foi. Le bulletin d'inscription est à retourner **au plus tard le 20 avril 2005.**

Dates et lieux des séminaires

Mardi 24 mai 2005, Genève:

Université, Uni-Mail

Mardi 7 juin 2005, Lausanne:

Université, Collège propédeutique 2

Finance d'inscription

CHF 250.– (membres OREF et Chambre fiduciaire)

CHF 300.– (non-membres)

Outre la participation au séminaire et la documentation, ce montant comprend les rafraîchissements et la collation représentant un montant total de CHF 30.–

Frais en cas d'annulation

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant. En cas d'annulation après confirmation de la réservation définitive, la part suivante sera retenue

- annulation avant confirmation de participation 20 %
- annulation après confirmation de participation jusqu'à une semaine avant le début du séminaire 50 %
- annulation durant la semaine précédant le séminaire ou en cas de non-participation 100 %

Administration

SEMINAIRE FISCAL

OREF – Séminaire de la Chambre

Rue Centrale 10, Case postale 5059, 1002 Lausanne

Téléphone 021 351 20 60, Fax 021 321 60 59

seminaire@treuhand-kammer.ch

TVA – NOUVEAUTÉS

SÉMINAIRES PUBLICS
24 MAI OU 7 JUIN 2005

SÉMINAIRE FISCAL
OREF – Séminaire de la Chambre
Rue Centrale 10
Case postale 2670
1002 Lausanne

A
 affranchir
 s.v.p.

Généralités et objectifs

Lors de séminaires de fin de journée, deux experts vous exposeront les modifications de la pratique en matière de TVA introduites au 1^{er} janvier 2005 et celles prévues au 1^{er} juillet 2005.

Le même séminaire aura lieu à Genève et Lausanne.

Modifications de la pratique au 1^{er} janvier 2005

Ces modifications touchent les domaines suivants:

- Facturation
- Prestations à soi-même en vertu de l'art. 9 al. 2 LTVA
- Trafic transfrontalier
- Impôt préalable grevant les frais de constitution et frais similaires
- Contrats de livraison avec compensation du droit de livraison exclusive

Modifications de la pratique prévues au 1^{er} juillet 2005

Ces modifications, pour l'heure encore à l'état de projet, vous seront présentées et commentées par nos deux experts TVA dans leur version la plus actuelle.

Public visé

Le séminaire s'adresse aux personnes régulièrement confrontées aux problèmes TVA: responsables financiers, juristes, avocats, fiscalistes, comptables.

Responsable du séminaire

- **Myriam Steiner**, experte fiscale diplômée, licenciée en droit, OREF

Conférenciers

- **Pierre-Marie Glauser**, expert fiscal diplômé, avocat, lic. oec. HSG, Oberson & Associés, Genève/Lausanne; professeur de fiscalité à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne; membre du Centre de Compétences TVA de la Chambre fiduciaire; membre permanent de l'organe consultatif TVA
- **Isabelle Homberger Gut**, experte fiscale diplômée, licenciée en droit, KPMG, Fribourg; membre du Centre de Compétences TVA de la Chambre fiduciaire

Lieux et dates des séminaires

- **Mardi 24 mai 2005, Genève**, Université de Genève, Bât. Uni-Mail, **17h15-19h15**
- **Mardi 7 juin 2005, Lausanne**, Université de Lausanne, Collège propédeutique 2, **17h00-19h00**



S E M I N A I R E F I S C A L

OREF

Ordre suisse des experts fiscaux de la Chambre



Séminaire de la Chambre

Bulletin d'inscription au séminaire

«TVA – Nouveautés»

- 24 mai 2005, à Genève (No 992)
 7 juin 2005, à Lausanne (No 993)

A retourner avant le 20 avril 2005

Finance d'inscription:
CHF 250.- (membres OREF et/ou Chambre fiduciaire)
CHF 300.- (non-membres)

Nom/Prénom: _____ Adresse e-mail: _____

1. _____

2. _____

3. _____

Entreprise: _____

Adresse: _____

Date: _____

Téléphone: _____

Timbre et signature: _____

Par ma signature, j'atteste que j'ai pris connaissance des conditions actuelles d'inscriptions/d'annulations et que je les accepte.

Non-membre			
Membre junior de la Chambre fiduciaire			
Collaborateur auprès d'une entreprise membre de la Chambre fiduciaire			
Membre OREF et/ou Membre individuel Chambre fiduciaire			